



Wallonie

Commune de Vielsalm

**URBANISME
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de certificat d'urbanisme n°2.

Le demandeur est Monsieur Jean-Luc BREDO, domicilié Mont 17 à 6698 Grand-Halleux.

Le terrain concerné est situé à Mont à 6698 Grand-Halleux et cadastré division 3, section B n°1746B, 1744G.

Le projet est de type : création d'un appartement et d'un hall de stockage dans un bâtiment agricole, et présente les caractéristiques suivantes :

Bâtiment situé en zone agricole au plan de secteur de Bastogne.

Article D.IV.6 : Un permis d'urbanisme ou un certificat d'urbanisme n° 2 peut être octroyé en dérogation au plan de secteur pour les constructions, les installations ou les bâtiments existants avant l'entrée en vigueur du plan de secteur ou qui ont été autorisés, dont l'affectation actuelle ou future ne correspond pas aux prescriptions du plan de secteur lorsqu'il s'agit d'actes et travaux de transformation, d'agrandissement, de reconstruction ainsi que d'une modification de destination et de la création de logement visées à l'article D.IV.4, alinéa 1er, 6° et 7°.

Les aménagements accessoires et complémentaires aux constructions, installations et bâtiments précités et isolés de ceux-ci peuvent également être autorisés.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.40 du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante: Administration communale de Vielsalm, Service Urbanisme, rue de l'Hôtel-de-Ville 5, 6690 Vielsalm:

- ☞ du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30, le mardi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h, le mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h et le samedi 20 janvier 2018 de 9 h à 12 h.
- ☞ Personnes de contact: Monsieur Philippe Maréchal - Madame Sabine Piette – Madame Sandra Fransolet – philippe.marechal@vielsalm.be ou sabine.piette@vielsalm.be ou sandra.fransolet@vielsalm.be.
- ☞ Une permanence se tiendra le samedi 20 janvier 2018 de 9h à 12h.

L'enquête publique est ouverte le 16 janvier 2018 et clôturée le 31 janvier 2018.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante: Administration communale de Vielsalm, rue de l'Hôtel-de-Ville 5 à 6690 Vielsalm;
- par télécopie au numéro 080/217266;
- par courrier électronique à l'une des adresses suivantes: philippe.marechal@vielsalm.be ou sabine.piette@vielsalm.be ou sandra.fransolet@vielsalm.be;
- remises au Secrétariat communal dont le bureau se trouve à l'Administration communale de Vielsalm, rue de l'Hôtel de Ville 5 à 6690 Vielsalm.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : Enquête publique «dossier Jean-Luc BREDO».

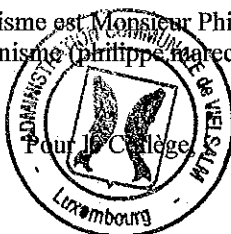
Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du Service communal de l'urbanisme ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 31 janvier 2018 à l'Hôtel de Ville, Service urbanisme.

Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme est Monsieur Philippe Maréchal dont le bureau se trouve à l'Administration communale de Vielsalm, Service urbanisme (philippe.marechal@vielsalm.be – 080/292817).

A Vielsalm, le 15 janvier 2018

La Directrice communale,



Le Bourgmestre,